



HAL
open science

De la pluralité des “ fois ” ou il y a “ plusieurs fois

Anne Theissen

► **To cite this version:**

Anne Theissen. De la pluralité des “ fois ” ou il y a “ plusieurs fois. Affaires de sens : lexique et discours, Epure, pp.49-67, 2021, 978-2-37496-124-8. hal-03327174

HAL Id: hal-03327174

<https://hal.science/hal-03327174>

Submitted on 27 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Affaires de sens : lexique et discours

Numéro hors-série de la collection

« Res per Nomen »

sous la direction de Emilia Hilgert,
Silvia Palma et Anne Theissen

l'epure
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE Fribourg

De la pluralité des « fois » ou il y a « plusieurs fois »

Anne Theissen

Université de Strasbourg, UR 1339 LiLPa

theissen@unistra.fr

Introduction

Nous nous proposons ici de mettre en relation l'emploi itératif du nom *fois*, l'emploi incontestablement le mieux connu de *fois*, et certains de ses emplois non itératifs, nettement moins évoqués dans la littérature. Avec le but de voir s'il y a des traits communs aux emplois étudiés.

Cette analyse transversale se fera en deux parties. Nous décrirons d'abord de façon détaillée l'emploi itératif pour mettre en évidence quels sont exactement le rôle et le sens de *fois* dans cette construction. Nous nous servirons des résultats obtenus pour aborder, dans notre seconde partie, les emplois non itératifs retenus. Nous montrerons que le sens que présente *fois* en emploi itératif, méconnu dans les présentations classiques, et les deux contraintes de pluralité et de type de procès se retrouvent dans ces emplois non itératifs.

Notre enquête, non seulement met en lumière des emplois non itératifs de *fois* peu connus, mais elle apporte aussi des connaissances nouvelles sur l'emploi standard qu'est l'emploi itératif, et surtout elle met en évidence, concomitamment, le statut nominal tout à fait particulier de *fois*.

L'emploi itératif de *fois*

Description de la construction itérative

La construction adverbiale *trois / plusieurs / beaucoup de fois*¹ (etc.) sert à compter les procès verbaux et donne ainsi lieu à ce qu'on appelle l'emploi itératif de *fois* :

- (1) [...] à la première sortie, [...], on creva 25 fois, [...]. (Rousseau P., *Histoire des techniques et des inventions*, 1967 : 349)

Cette construction présente quatre propriétés. La première, souvent notée, réside dans la nécessité du N *fois* dans cette opération de dénombrement. La deuxième, dans l'observation moins courante que ce n'est pas tant le caractère sémantique qui est décisif que la nature verbale de l'entité comptée. Les deux caractéristiques se trouvent illustrées par (2) et (3) :

- (2) * [...] on creva 25.
(3) [...] à la première sortie, on a eu 25 crevaisons.

La présence du N *fois*, comme le montre (2), est indispensable au dénombrement verbal contrairement à la quantification nominale où les quantificateurs s'appliquent directement aux entités comptées (cf. 3). Mais l'on s'aperçoit aussi que le dénombrement du même processus (*crever*) exige, sous sa forme verbale, le nom *fois* alors qu'une telle contrainte ne pèse nullement sur le comptage de la forme du nom déverbal correspondant.

La troisième propriété a trait au fonctionnement syntaxique du syntagme itératif. Il se caractérise par son appartenance au syntagme verbal. Il ne porte en effet pas sur la totalité de la phrase, mais uniquement sur le verbe. Cette caractéristique permet, non seulement d'opposer l'emploi itératif aux emplois fréquentatifs et habituels, mais aussi aux emplois que nous évoquerons ultérieurement. La difficulté qu'il éprouve à être détaché et placé en tête de phrase, difficulté que ne connaissent pas les emplois fréquentatifs et habituels, témoigne de

1. Cf. Theissen (2011) pour une description des déterminants susceptibles d'occuper la place X dans le syntagme adverbial itératif *X fois*. Voir aussi Gross (1989 : 163).

sa dépendance vis-à-vis du verbe et de son appartenance au syntagme verbal :

(4) ? 25 fois, on creva².

La quatrième propriété fait entrer en ligne de compte l'aspect lexical et l'aspect grammatical. Pour ce qui est de l'aspect lexical, on notera que *fois* itératif s'emploie avec toutes les modalités d'action distinguées par Vendler (1967) : il convient aussi bien aux états (5) — à condition qu'ils soient transitoires —, aux activités (6), aux accomplissements (7) et aux achèvements (8)³ :

(5) Léa a été malade trois fois cet hiver.

(6) Le rossignol a chanté deux fois ce matin.

(7) Léa a fait deux fois le tour du stade en courant.

(8) La rivière a atteint deux fois sa cote d'alerte cet été.

Considérant l'aspect grammatical, on observe que le caractère comptable de *fois* (Gross, 1989) a pour conséquence son impossibilité à dénombrer les actions non achevées. Du coup, *fois* itératif n'est compatible ni avec les temps imperfectifs (présent, imparfait), ni avec la locution aspectuelle *en train de* (cf. 9), qui impliquent des procès non achevés, mais s'accorde avec les temps perfectifs (passé composé, passé simple et futur), qui présentent les actions comme bornées (cf. 10) :

(9) ? Léa se pèse / se pesait / est-était en train de se peser deux fois.

(10) Léa s'est pesée / se pesa / se pèsera deux fois.

La mise en relief de ces quatre propriétés conduit tout naturellement à se pencher sur le rôle exact que joue *fois* dans la construction itérative et sur le sens qu'il faut lui accorder.

2. On peut penser que le passé simple en est la cause, puisque le passé composé est nettement meilleur (cf. *25 fois, on a crevé*), mais il s'agit alors d'une reprise (cf. *oui, 25 fois, on a crevé*). L'ajout de *hier* en position frontale montre que *25 fois* même avec le passé composé n'est pas un constituant comme l'est *hier* : ? *Hier, vingt-cinq fois, on a crevé*.

3. Cf. Theissen (2011).

Description du nom *fois*

Fois : un statut nominal particulier

On ne peut douter, pour des raisons morphologiques et syntaxiques⁴, du statut nominal de *fois*. Du point de vue sémantique, nous avons déjà vu qu'il entrerait dans le cadre de l'opposition nominale massif / comptable, puisqu'il est intrinsèquement comptable. Il est toutefois tout aussi manifeste que *fois* n'est pas un N comme les autres, puisqu'il présente un certain nombre de contraintes et de propriétés qui le distinguent des N standard.

– 1. Une différence en termes de détermination

Si *fois* accepte la détermination par l'adjectif démonstratif⁵ :

(11) À la mi-octobre, il revint encore à Shagen, cette fois dans l'intention expresse de décider de ce qu'il allait faire du reste de sa vie.
(Mankel H., *L'homme qui riait*, 1994 : 26)

il est difficilement déterminé par l'adjectif possessif (? *mes fois*)⁶ et montre des exigences particulières vis-à-vis de l'article défini. *Fois*, en effet, ne peut pas, contrairement à un nom standard, apparaître seul avec le défini⁷, mais nécessite une relative déterminative :

(12) Léa a joué avec Reine.

(13) *La fois, elle s'est bien amusée.

(14) La fois où Léa a joué avec Reine, elle s'est bien amusée.

Le fait n'est pas banal, parce qu'au-delà d'un problème de détermination, il signifie, d'un point de vue référentiel, que le segment *la fois* ne

4. *Fois* a en effet un genre intrinsèque, le féminin, qui se manifeste par l'accord qu'il impose aux éléments qui l'accompagnent. Il s'intègre dans l'opposition singulier / pluriel (*une fois, la fois où, cette fois* vs *trois fois, plusieurs fois, les fois où*, etc.) et il est accompagné dans l'usage d'un déterminant (*plusieurs / des / cette fois, la / les fois*, etc.). Enfin, il accepte, de même que les noms standard, des expansions (*la première fois, la fois suivante, une autre fois, la seule fois*).

5. On verra néanmoins qu'il y a des différences par rapport à un N standard, cf. *infra*.

6. Aucune occurrence, par exemple, dans Frantext, de *mes fois / mes premières fois / ma seconde fois* et deux occurrences uniquement de *ma première fois* toutes dates confondues.

7. Cf. Theissen (2009a).

peut fonctionner en mode anaphorique comme le montre l'impossibilité pour (13) d'enchaîner sur (12).

– 2. Une différence en termes d'expansion

Contrairement aux noms standard, *fois* se montre très sélectif dans le choix de ses expansions adjectivales. Il se combine difficilement avec les adjectifs qualificatifs (? *une belle / rouge / chaude fois*). Les adjectifs qu'il admet se limitent essentiellement aux adjectifs qui expriment la quantité (*rare, nombreux, seul, unique, deuxième*) ou alors à ceux qui l'impliquent *via* l'évocation d'une série (*nouveau, autre, suivant, dernier, prochain, précédent, pénultième*⁸).

Fois se différencie aussi des N standard par le refus de certains types d'expansion. Déterminé par le déterminant démonstratif, l'article défini ou un quantificateur universel (*chaque / tous les*), il n'accepte pas de complément de nom :

- (15) *La fois de sa vie / de sa carrière / *Chaque fois de sa vie / toutes les fois de sa vie, elle [...]; *Cette fois de sa vie / de sa carrière, [...].
(16) Le chien de ma voisine aboie toute la nuit. / Chaque / toutes les voitures a / ont un volant.

Déterminé par le déterminant démonstratif, il éprouve aussi des difficultés à accepter une relative. Les occurrences du type *cette fois que / où* sont en effet extrêmement rares. Et, si les segments *la / chaque / toutes les fois* se combinent avec des relatives, ce n'est que dans le cas de restrictives spécifiantes⁹ :

- (17) La fois où Léa est venue, elle avait un gros rhume.
(18) Chaque fois que je pense à mes dernières vacances, je deviens nostalgique.
(19) Toutes les fois que je travaille, je me dis que c'est du temps perdu.

Les relatives appositives (cf. 20 et 21) et les relatives restrictives non spécifiantes (cf. 22 et 23) sont en effet exclues :

8. Cette liste confirme son trait de comptabilité, tous ces adjectifs nécessitant du comptable.
9. Les relatives spécifiantes (cf. Kleiber, 1981) impliquent, *via* le prédicat spécifiant, des points de référence spatio-temporels qui permettent de rendre le référent spécifique alors que les relatives non spécifiantes leur confèrent uniquement une propriété ou une qualité grâce au prédicat.

- (20) *La fois, où Léa est venue, elle avait un gros rhume.
 (21) *Chaque fois / toutes les fois, que je pense à mes dernières vacances, je deviens nostalgique¹⁰.
 (22) *La fois qui est belle [...].
 (23) * Chaque fois qui est belle / toutes les fois qui sont nouvelles [...].

– 3. Une différence du point de vue syntaxique

Fois fait aussi figure de nom particulier d'un point de vue syntaxique. Il apparaît en effet rarement dans des syntagmes qui assument la fonction sujet ou objet, qui sont pourtant des fonctions prototypiques du SN. Le plus souvent, il a la valeur d'un circonstant ou d'un adverbial du SV (cf. l'emploi itératif). Cette difficulté à être argument de la prédication se manifeste aussi dans les sites où *fois* est accompagné par une relative. Si l'on considère, par exemple, la quantification universelle (cf. Theissen, 2009b), on s'aperçoit que la valeur / le rôle du pronom syntaxique introduisant la relative des syntagmes *chaque / toutes les fois + relative* n'est pas le même qu'avec un N standard pour nom tête. Cette différence se révèle de deux façons. La première dans l'exclusion du pronom sujet *qui* avec le nom *fois*, alors que ce pronom paraît régulièrement avec un N standard dans la même structure :

- (24) *Chaque fois qui / *Toutes les fois qui [...].
 (25) Chaque chien qui a atteint l'âge adulte peut être adopté.
 (26) Tous les chiens qui ont atteint l'âge adulte peuvent être adoptés.

La seconde dans la différence de fonction du pronom *que* dans les structures *chaque / tous les N standard* et *chaque / toutes les fois*. Alors que le pronom relatif *que*, avec un N standard, remplit la fonction syntaxique d'objet dans la relative restrictive qu'il introduit (cf. 27), il remplit, lorsqu'il s'agit de *fois*, la fonction d'adverbial de quantification. En effet, si on accepte que — et on y reviendra — (28) présuppose (29), c'est-à-dire que le SN en *fois* présuppose la pluralité du type de processus verbal de la relative :

10. L'exclusion de la relative appositive ici n'est pas seulement due à *fois*, puisque, comme on le sait, la relative avec *chaque* et *tous les* ne peut être appositive (McCawley, 1981). Mais comme ce type de relative n'est pas non plus admis dans la construction *la fois R*, il semble qu'il y ait ici un double motif à cette exclusion : a) les quantificateurs et b) le N *fois*.

- (27) Tous les chiens que j'ai élevés >> j'ai élevé (tous les chiens)
(28) Chaque / toutes les fois que Léa a été évaluée, elle a eu une bonne note
(29) 'Léa a été évaluée X (pluriel) fois'

on s'aperçoit que le relatif *que* occupe la place qu'occupe dans (29) l'adverbial de quantification 'X (pluriel) fois'. À quoi tient cette incapacité de *fois* à être argument ? La raison en est sans doute sa particularité sémantique.

– 4. Différences en termes sémantiques

D'un point de vue sémantique *fois* se distingue au moins de trois façons des N standard :

- a) par sa ténuité sémantique — si l'on considère *fois* dans son emploi itératif, il apparaît comme étant quelque chose de très général, capable de servir pour tout type d'occurrence verbale¹¹,
b) par sa non intégration dans le réseau des relations lexicales — on ne lui connaît en effet ni antonyme, ni hyperonyme et s'il y a synonymie, elle demeure fort partielle¹²,
c) par l'absence d'une catégorie générique associée à *fois* — contrairement à un N standard, il n'existe en effet pas de classe préétablie d'occurrences de *fois*. L'impossibilité d'avoir des phrases génériques portant sur « les fois » est une manifestation de cette lacune « ontologique ». À la différence des noms standard, il est en effet impossible d'avoir des phrases génériques avec « les fois » (cf. 30 et 31) et il est également impossible pour *fois* de figurer à la place de N dans une phrase générique du type de *X est un N* :

- (30) Les êtres vivants sont nombreux.
(31) ? Les fois sont nombreuses.

11. Il faut pourtant préciser que *fois* n'est pas un hyperonyme ou un terme superordonné pour les prédicats verbaux. Si tel était le cas, il faudrait que ses co-hyponymes soient des noms, lui-même étant un nom (cf. Theissen, 1995, 1997). Or les prédicats verbaux ne sont évidemment pas lexicalisés en N. Aussi s'il est évidemment tentant de faire de *fois* un « nom général » (Halliday & Hasan, 1976 ; Mahlberg, 2005), un « general hyperonym » (Quirk *et al.*, 1985), un « carrier noun » (Ivanič, 1991), un « unspecific noun » (Winter, 1992), un « label » (Francis, 1994), un « shell noun » (Schmid, 2000), ou encore un « signaling noun » (Flowerdew & Forest, 2015), l'affaire ne va pas de soi.

12. Cf. le N *reprise* (voir Theissen, 2011), voir aussi le N *coup* (Gross, 1989).

(32) ? 'Reine a été à la piscine' est une fois.

(33) Bobby est un être vivant.

Cette absence de « catégorialité », comme on le verra, n'est pas sans incidence sur les différents emplois de *fois* que nous évoquerons ci-dessous.

Fois : du point de vue du sens

Pour préciser le sens du nom *fois*, il n'est pas inutile d'éliminer les faux sens qu'on pourrait lui attribuer. *Fois* n'est pas, comme il est souvent dit, un nom temporel (cf. Theissen, 2013)¹³. Il n'est pas non plus un nom de mesure ou de quantité, même s'il partage certaines propriétés avec eux. Les deux servent en effet, en association avec un autre élément — *pommes* dans (34) et 'Léa courir' dans (35) — à exprimer la quantité :

(34) Combien de kilos de pommes ? — deux kilos

(35) Combien de fois Léa a-t-elle couru ? — deux fois.

Leur différence de fonctionnement est toutefois manifeste : alors que, avec les N massifs, les N de mesure participent à la construction de l'occurrence, c'est-à-dire s'appliquent à des éléments intrinsèquement dépourvus de limites, *fois*, au contraire, n'apporte pas de limites, mais s'applique à des occurrences déjà individuées. Trois raisons plus générales peuvent également être évoquées. Alors que les N de mesure appartiennent à un système de mesure (un gramme, un kilo, un demi-kilo, etc.), tel n'est pas le cas de *fois*, qui sert uniquement à dénombrer les procès. Deuxièmement, les N de mesure s'appliquent aux dimensions d'un objet (le poids, la taille, le volume), alors que *fois* ne porte pas sur de telles dimensions. Il ne s'accorde qu'à la notion d'occurrence verbale. Troisièmement, la notion de quantité disparaît lorsqu'on passe à

13. Une solution classique ou standard, évoquée dans la littérature (cf. Benzitoun *et al.* 2010 ; Guiraud 2012a et Guiraud 2012b ; Kahane, 2010 ; Le Querler, 1994, etc.), consiste en effet à voir en *fois* un nom temporel. Comme *fois* ne sert que pour la quantification des occurrences verbales, c'est-à-dire d'occurrences qui s'inscrivent dans le temps, il est tentant d'attribuer au nom *fois* lui-même une information, un sens temporel. Nous avons toutefois montré (Theissen, 2013) que *fois* n'apportait pas d'information sur le moment de réalisation du procès ou sur sa durée ni sur l'intervalle durant lequel le procès s'est ou va se réaliser.

d'autres emplois que l'emploi itératif, comme le montrent le passage de (36) à (37) et celui de (38) à (39) :

- (36) Reine n'a joué qu'une fois.
- (37) La fois où elle a joué, elle s'est beaucoup amusée.
- (38) Reine a souvent chanté.
- (39) Chaque fois, elle y a pris grand plaisir.

Il n'est donc pas justifié de voir en *fois*, comme le soutient Guiraud (2008 : 2), un nom qui dénote les propriétés ontologiques du temps et de la quantité. Qu'est-il alors ? Sa ténuité sémantique (cf. *supra*)¹⁴ et, surtout, son rôle indispensable dans le dénombrement verbal font de *fois* « un marqueur générique de l'occurrence de l'évènement »¹⁵ (Berthonneau, 2002 :118). Autrement dit, *fois* est avant tout un nom qui dénote l'unité verbale. Son sens se limite à celui d'*occurrence verbale* ou *processuelle* ou encore d'*unité de prédication*. Il marque ainsi uniquement la partie « unité » de toute prédication verbale envisagée comme terminée, ce qui lui permet de servir d'agent « comptable » pour les processus verbaux.

Cette description de *fois* permet un rapprochement tout à fait inédit entre le français et des langues comme le chinois qui disposent d'éléments particuliers — des classificateurs¹⁶ — qui permettent de compter les entités nominales qui sont dépourvues de la catégorie du nombre (Doetjes, 1997 ; Peyraube & Wiebusch, 1993). Or tel est précisément le cas de la catégorie verbale en français. Intrinsèquement dépourvue du nombre, elle ne connaît l'unité que par défaut (*Reine a chassé le lion*, équivaut, par défaut, à *Reine a chassé une fois le lion*). De sorte que le nom *fois*, tout en homogénéisant le système du dénombrement en français *via* sa nature nominale, apporte la catégorie du nombre à la catégorie verbale qui en est intrinsèquement dépourvue.

Deux conséquences méritent d'être notées.

-
14. Soit, en quelque sorte, sa nominalité ou sa « nouniness » non pleine (cf. Ross, 1973).
 15. Seule différence, comme nous l'avons vu, ce ne sont pas seulement les événements qui sont concernés, mais tout procès verbal donnant lieu à une pluralité d'occurrences. Voir aussi Gross (1989 : 166-167) pour qui *fois* « pourrait correspondre approximativement au terme métalinguistique *occurrence* » et « réfère à l'assertion d'un événement, à une prédication ».
 16. Voir notamment Beckwith (2007), Creissels (2006) et Grinevald (1999).

L'analyse de *fois* comme signifiant 'unité verbale ou de procès' a pour conséquence l'identité des occurrences auxquelles il renvoie : comme elles sont uniquement définies comme des unités verbales, elles sont toutes présentées comme identiques. Il s'ensuit aussi l'homogénéité du N *fois*¹⁷ par rapport aux N standard. Les N standard cumulent deux informations différentes, celle d'unité (nominale) et celle qui spécifie la catégorie, i.e. le type de choses, auquel renvoie le nom, alors que, dans le cas des constructions itératives, ces deux informations sont données, la première par *fois* et la seconde par la prédication verbale, comme le montrent (40) et (41) :

(40) Léa a trois chiens.

(41) Léa a fait trois fois le tour du stade en courant.

Dans (40), le déterminant numéral *trois* porte en même temps sur l'unité nominale et le type de choses (à savoir 'chien'), alors que dans (41) il ne porte directement que sur l'information *unité verbale*, le type de procès étant donné par le prédicat auquel s'applique le syntagme itératif en *fois*.

L'emploi itératif comme tremplin explicatif pour d'autres emplois

De l'emploi itératif aux autres ...

Fois connaît divers emplois non itératifs. Nous considérerons d'abord des emplois où il apparaît « nu », c'est-à-dire sans expansion relative, à savoir les emplois où il est déterminé par :

- un quantificateur universel (*chaque / toutes les fois*) (cf. 42),
- l'article défini, mais accompagné¹⁸ d'un adjectif numéral soit cardinal (cf. 43), soit ordinal (cf. 44),
- le déterminant démonstratif (cf. 45) :

17. Il n'est donc pas étonnant que *fois* soit prédisposé à une détermination par *chaque*, qui, comme il a été souligné plusieurs fois (Kleiber & Martin, 1977 et Kleiber, 2012), est particulièrement apte à quantifier des N homogènes comme les N temporels *minute, instant, année* (Lavric, 2001 ; Anscombe, 2006) ou des N comme *côté et coin*.

18. Comme déjà noté, **la fois* sans expansion n'est pas possible. Nous y reviendrons ci-dessous.

- (42) Chaque fois / toutes les fois, elle a été séduite par la ville.
- (43) Les trois fois, elle a été séduite par la ville.
- (44) La troisième fois, elle a été séduite par la ville.
- (45) Mais cette fois, elle n'aura pas le temps de se promener.

Ces constructions non itératives ont pour caractéristique d'être rattachées à l'emploi itératif. On peut rendre manifeste ce lien en montrant qu'elles peuvent être la suite « anaphorique » d'une première phrase comportant une construction itérative :

- (46) Léa est allée trois fois à Londres.
- (47) Léa est allée trois fois à Londres. Chaque fois / toutes les fois, elle a été séduite par la ville.
- (48) Léa est allée trois fois à Londres. Les trois fois, elle a été séduite par la ville.
- (49) Léa est allée trois fois à Londres. La troisième fois, elle a été séduite par la ville.
- (50) Léa est allée trois fois à Londres. Mais cette fois, elle n'aura pas le temps de se promener.

Ce lien peut aussi être mis en évidence en ajoutant aux emplois « nus » de (42) – (44)¹⁹ une relative restrictive, parce que la présupposition à laquelle donnent lieu ces SN expansés correspond à un emploi itératif de *fois* :

- (51) Chaque fois / toutes les fois où elle est allée à Londres, Léa a été séduite par la ville.
- (52) Les trois fois où elle est allée à Londres, Léa a été séduite par la ville.
- (53) La troisième fois où elle est allée à Londres, Léa a été séduite par la ville.

(51), (52) et (53) présupposent en effet respectivement 'Léa est allée plusieurs fois à Londres', 'Léa est allée trois fois à Londres' et 'Léa est allée au moins²⁰ trois fois à Londres'.

19. Un tel ajout ne peut se faire avec le syntagme démonstratif *cette fois* pour des raisons liées au démonstratif.

20. Elle peut en effet avoir été plus de trois fois à Londres.

Ce lien que nous venons d'établir entre l'emploi itératif et les emplois du type de (42) - (45) se trouve renforcé par le constat que les deux types de constructions obéissent, même si c'est de façon différente, à deux mêmes contraintes :

– i- elles supposent d'une manière ou d'une autre la pluralité,
– ii- elles exigent, là aussi d'une manière ou d'une autre, que l'on récupère le type de procès (donc le type d'occurrences verbales) auquel s'applique *fois*.

On commencera avec l'exigence de pluralité et on terminera avec celle du type de procès.

Quantité et pluralité

Que la pluralité soit exigée par l'emploi itératif n'a guère besoin de longue justification : le dénombrement, que ce soit dans le domaine nominal ou verbal, suppose en effet la pluralité. Il n'y a aucune raison de compter lorsqu'il n'y a pas matière à compter, c'est-à-dire lorsque, par avance, on ne peut pas envisager qu'il y ait plus d'une unité. Le critère morphologique qui sert à identifier formellement les noms comptables est précisément celui de pouvoir se mettre au singulier et au pluriel²¹. On ne soulignera qu'un point : l'exigence de pluralité permet de rendre compte, d'une autre façon que celle formulée ci-dessus, de l'absence d'une *fois* dans les emplois mono-occurentiels du type :

- (54) Hier, je suis allé à la banque / ? Hier, je suis allé une fois à la banque.
(55) Hier, Léa a acheté une voiture / ? Hier, Léa a acheté une fois une voiture.

La présence d'une *fois* dans (54) – (55) a pour conséquence d'ouvrir la voie à la pluralité. Si une telle activation de pluralité n'est pas justifiée d'une manière ou d'une autre²², *une fois* ne l'est pas non plus.

L'exigence de pluralité est beaucoup moins banale avec certains des emplois non itératifs présentés ci-dessus, plus précisément avec ceux

21. Le pluriel seul, contrairement à ce qui est souvent affirmé, ne suffit pas pour établir la comptabilité, puisque des pluriels lexicaux comme *épinards* ne donnent pas lieu à dénombrement. Un N pour être comptable doit accepter le singulier et le pluriel.

22. On retrouve là le « par défaut » (cf. *supra*).

qui mettent en jeu le singulier et un singulier non spécifié par un adjectif ordinal. Dans les emplois où *fois* est déterminé par un quantificateur universel (cf. *chaque fois / toutes les fois*)²³ ou par un article défini au pluriel accompagné d'un déterminant numéral cardinal (*les trois fois*)²⁴, le problème ne se pose pas : quantité et pluralité y sont explicites.

Il n'en va plus de même lorsque le déterminant de *fois* est au singulier, comme c'est le cas avec le démonstratif (cf. *cette fois* de 45). Faut-il vraiment le « pluriel » ? L'impossibilité d'une reprise anaphorique « singulière » comme celle présente dans l'enchaînement (56) montre que oui :

(56) Léa n'est allée qu'une fois à Londres. *Cette fois, elle n'a pas eu le temps de se promener.

Et la suite (50) que nous reprenons sous (57) confirme que le remplacement du singulier par le pluriel autorise une telle reprise démonstrative :

(57) Léa est allée trois fois à Londres. Mais cette fois, elle n'aura pas le temps de se promener.

Si on analyse (57) de plus près, on voit que l'occurrence à laquelle renvoie *cette fois* n'est pas saisie dans les trois occurrences introduites par *trois fois* dans la première phrase, mais qu'il s'agit d'une nouvelle occurrence pour Léa d'aller à Londres, occurrence dont l'identification se fait par d'autres moyens. Le point essentiel est que son emploi est subordonné à une pluralité ou série de « fois », c'est-à-dire de procès, du même type. L'effet du démonstratif est contrastif (cf. Theissen, 2008). Il indique que l'occurrence à laquelle il renvoie est différente des autres : il suggère que Léa, contrairement aux fois précédentes, n'aura cette fois-ci pas le temps de se promener.

23. Voir notamment Theissen (2007).

24. Le pluriel *les fois* « nu » (donc sans *toutes* ou sans numéral cardinal) ne convient pas, sans doute parce que le défini « les » n'a pas fondamentalement un sens de quantité. Il ne signifie pas 'tous les', même s'il peut avoir une telle interprétation (cf. *Enlève les roues de la voiture* = toutes les roues', mais *Les étudiants ont envahi l'ampfi* ne correspond pas à 'tous les ...'). Avec une relative restrictive (*Les fois où Léa a eu besoin d'aide[...]*), il passe mieux la rampe, mais peut être taxé de 'familier'. Il suffit de lui ajouter une information quantificationnelle pour qu'il soit tout à fait pertinent (cf. *Les rares fois où Léa a eu besoin d'aide [...]*).

On peut se demander pourquoi semblable situation n'est pas envisageable pour l'article défini. Nous avons noté à deux reprises déjà que l'on ne pouvait avoir *la fois* « nu ». Ni dans un contexte où il n'y a qu'une occurrence de procès en jeu (cf. 58), ni dans une configuration semblable à celle qui accepte *cette fois* « nu », c'est-à-dire avec une pluralité antécédente (cf. 59) :

- (58) *Léa (n') est allée (qu') une fois à Londres. La fois, elle n'a pas eu le temps de se promener.
(59) *Léa est allée trois fois à Londres. Mais la fois, elle n'aura pas le temps de se promener.

La raison en est que le SN défini « Le N » entraîne une opposition intercatégorielle ou contraste externe, c'est-à-dire à d'autres N, et non une opposition intracatégorielle ou contraste interne, c'est-à-dire à d'autres membres de la même catégorie, comme le fait le déterminant démonstratif (Charolles, 2002). Ceci exclut par avance *la fois* puisque, quel que soit le cas de figure, étant donné son contenu acatégoriel, il n'y a pas de contraste externe possible, c'est-à-dire d'opposition à d'autres catégories nominales. Il suffit de lui ajouter une relative qui détermine le type de procès pour qu'on ait un SN cataphorique bien formé :

- (60) La fois où Léa est allée à Londres, elle n'a pas eu le temps de se promener.

On retrouve alors la pluralité par le biais de la relative : elle présuppose l'emploi itératif ('Léa est allée une fois à Londres'), c'est-à-dire un emploi qui implique la comptabilité et donc le pluriel : *Léa est allée une / deux / trois fois à Londres*.

Type de procès

La deuxième contrainte concerne le type de procès. Cela est tellement trivial pour l'emploi itératif qu'il paraît inutile de le rappeler : il faut évidemment connaître le procès qui se trouve dénombré. De même qu'on ne peut avoir du côté des noms comptables un cardinal comme *cinq* ou un indéfini comme *plusieurs* sans qu'on demande *cinq / plusieurs* « quoi » ?, de même, du côté verbal, l'énonciation de *deux fois* ou *plusieurs fois* sans indication du type de procès entraînera la question *deux fois /*

plusieurs fois « *quoi* » ? Si cette contrainte ne retient pas l'attention dans l'emploi itératif, c'est tout simplement parce que, la plupart du temps, le type de procès est explicite et est contigu au syntagme itératif, puisque celui-ci s'y applique directement.

Avec nos emplois « nus », il n'est, par contre, pas superflu de rappeler cette nécessité d'identifier le complément processuel qu'y réclame *fois*. La récupération du type de procès peut s'y faire de différentes façons :

– a. par anaphore, comme dans (47) - (50) que nous reprenons ici sous (61) – (64) :

- (61) Léa est allée trois fois à Londres. Chaque fois / toutes les fois, elle a été séduite par la ville.
- (62) Léa est allée trois fois à Londres. Les trois fois, elle a été séduite par la ville.
- (63) Léa est allée trois fois à Londres. La troisième fois, elle a été séduite par la ville.
- (64) Léa est allée trois fois à Londres. Mais cette fois, elle n'aura pas le temps de se promener.

– b. par inférence discursive, comme dans (65) où le contexte linguistique fournit un segment (*Hitler cheminait pas à pas dans la préparation du conflit*) qui, indirectement, permet de récupérer l'information manquante. *Chaque fois* peut alors s'interpréter comme 'à chaque fois que Hitler progressait' :

- (65) Durant cet avant-guerre où Hitler cheminait pas à pas dans la préparation du conflit, en marquant chaque fois un avantage à rencontre de notre irrésolution, Churchill se comportait souvent comme un fâcheux [...]. (Mendès-France P., *Œuvres complètes*, t. 6, 1974-1982 : 329)

– c. ou encore, comme dans (60) (repris sous (66) et (67)), par une relative restrictive donnant directement le type de procès :

- (66) La fois où Léa est allée à Londres, elle n'a pas eu le temps de se promener.
- (67) Chaque fois que Léa va à Londres, elle en revient enchantée.

Une toute petite conclusion, *cette fois*

Il serait prématuré de conclure, parce que nous n'avons traité ici que quelques emplois du nom *fois*²⁵. Mais il nous semble avoir atteint l'objectif fixé : mettre en évidence, à partir de l'emploi itératif, les propriétés de *fois* qui se retrouvent dans des emplois non itératifs. Chemin faisant, nous avons été amenée à rectifier certaines descriptions courantes de l'emploi itératif et à conforter l'hypothèse d'un sens uniquement « occurrentiel » de *fois*, traçant par là même le contour sémantique atypique de ce nom énigmatique qu'est *fois*.

Le dossier n'est, bien entendu, pas pour autant refermé. D'autres emplois non itératifs attendent d'être analysés à la lumière des résultats obtenus. Mais comme le dit Nicolas Boileau :

« Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse, et le repolissez,
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez. »

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2006, « *Tout, n'importe quel, chaque* : quelques remarques », in Corblin, F. Ferrando, S. & Kupferman, L., (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 431-448.
- Benzitoun, C., Bresson S., Budzinski L., Debaisieux, J.-M., Holzheimer, K., 2010, « Quand un corpus rencontre un adjectif du troisième type. Etude distributionnelle de *prochain* », *Corpus*, 9, 245-264.
- Berthonneau, A.-M., 2002, « *Prochain / dernier* et compagnie. Les adjectifs “ déictiques ” à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », *Langue française*, 136, 104-125.
- Beckwith, C., 2007, *Phoronyms. Classifiers, Class Nouns, and the Pseudopartitive Construction*, New York : Peter Lang.

25. Il est toutefois à préciser que le sens de *fois* décrit ici permet aussi d'expliquer l'emploi de localisateur temporel du SN indéfini *une fois* (cf. Theissen, 2011, 2015a, 2015b, 2016, 2017) et son emploi « aspectuel », c'est-à-dire celui où — avec ou sans *que* — *fois* introduit une prédication subordonnée antérieure à la prédication principale (*Une fois que j'aurai pris ma retraite, j'oublierai le travail*), cf. Theissen (2018). Ce que nous n'avions pas vu lors de nos premières investigations (Theissen, 2009a, 2011) et qui nous amène à nous corriger...

- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Creissels, D., 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique 1, catégories et constructions*, Paris : Hermès-Lavoisier.
- Doetjes, J.-S., 1997, *Quantifiers and Selection. On the Distribution of Quantifying Expressions in French, Dutch and English*, Dordrecht : ICG Printing.
- Flowerdew, J. & Forest, R.-W., 2015, *Signalling Nouns in English*, Cambridge : University Press.
- Francis, G., 1994, « Labelling discourse : an aspect of nominal-group lexical cohesion », in Coulthard, M. (dir.), *Advances in written text analysis*, London : Routledge, 83-101.
- Grinevald, C., 1999, « Typologie des systèmes de classification nominale », *Faits de langues*, 14, 101-122.
- Gross, G., 1989, *Les constructions converses du français*, Genève-Paris : Droz.
- Guiraud, A.-M., 2008, « Les emplois corrélatifs de *parfois*, *quelquefois* et *des fois* », *Discours*, 2, <https://doi.org/10.4000/discours.3062>.
- Guiraud, A.-M., 2012a, « Les emplois du *N fois* en situation », *Corela*, <https://doi.org/10.4000/corela.2190>.
- Guiraud, A.-M., 2012b, *Le N fois et les expressions dérivées. Étude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne nouvelle.
- Halliday, M.A.K., Hasan, R., 1976, *Cohesion in English*, London : Longman.
- Ivanic, R., 1991, « Nouns in search of a context: a study of nouns with both open and closed-system characteristics », *International Review of applied linguistics in language teaching*, 29: 2, 93-114.
- Kahane, S., 2010, « Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modificateurs temporels », *CMLF 2010* : La Nouvelle Orléans.
- Kleiber, G., 1981, « Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes », *Le français moderne*, 3, 216-233.
- Kleiber, G., 2012, « *Tous les, chaque* et *tout* : comment les analyser ? », in De Saussure, L. & Rihs, A., (dir.), *Études de sémantique et pragmatique françaises*, Berne : Peter Lang, 217-259.
- Kleiber, G., & Martin, R., 1977, « La quantification universelle en français », *Semantikos*, 2, 19-36.
- Le Querler, N., 1994, « *Tout, chaque, quelque* et *certain* : conditions d'équivalence entre indéfinis », *Faits de langue*, 4, 89-95.
- Lavric, E., 2001, *Fülle und Klarheit. Eine Determinantensemantik Deutsch-Französisch-Spanisch*, Tübingen : Stauffenburg Verlag.

- Mahlberg, M., 2005, *English general nouns*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins company.
- Mccawley, J.-D., 1981, « The syntax and Semantics of English Relative Clauses », *Lingua*, 53, 99-149.
- Peyraube, A. & Wiebusch, T., 1993, « Le rôle des classificateurs nominaux en chinois et leur évolution historique : un cas de changement cyclique », *Faits de langues*, 2, 51-61.
- Quirk, R. et al., 1985, (dir.), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London : Longman.
- Ross, J.-R., 1973, « Nouniness », in Fujimura, O. (dir.), *Three Dimensions of Linguistic Theory*, Tokyo: TEC company, 137-257.
- Schmid, H.-J., 2000, *English Abstract Nouns as Conceptual shells*, New York : Mouton de Gruyter.
- Theissen A., 1995, « Variation substantivale, cognition et discours : *Absence* du terme superordonné », *Scolia*, 5, 281-314.
- Theissen A., 1997, *Le choix du nom en discours*, Droz : Paris-Genève.
- Theissen, A., 2007, « Quantification universelle : *chaque fois / toutes les fois* », *Verbum*, XXIX : 3-4, 243-257.
- Theissen, A., 2008, « Le SN démonstratif *cette fois (-ci / -là)* », *Journal of French Language Studies*, 18, 209-226.
- Theissen, A., 2009a, « *La + fois + relative* : une double anticipation », *Syntaxe et Sémantique*, 10, 97-110.
- Theissen, A., 2009b, « *Chaque fois / toutes les fois + relative* : une construction anticipante particulière », *Revue romane*, 44 : 2, 175-194.
- Theissen, A., 2011, « La quantification verbale : la locution itérative *X fois* », *Romanische Forschungen*, 123 : 4, 435-453.
- Theissen, A., 2013, « La locution *x fois* : un quantificateur temporel? », in Gettliffe, N. & Meyer, J.-P. (dir.), *Dans la carrière des mots*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 123-133.
- Theissen, A., 2015a, « Sur les adverbiaux de phrase *Un jour / Une fois* », *Travaux de linguistique*, 70 : 1, 73-90.
- Theissen, A., 2015b, « Les adverbiaux de phrase *une fois* et *un jour* : la question temporelle », in Vinaver-Ković, M. & Stanojević, V., (dir.), *Les Études françaises aujourd'hui (2014), Pourquoi étudier la grammaire ? Théories et pratiques*, Belgrade : Faculté de Philologie, 67-79.
- Theissen, A., 2016, « *Une fois / Un jour* comme pivot existentiel de prédication », *L'Information Grammaticale*, 148, 34-41.

De la pluralité des « fois » ou il y a « plusieurs fois »

- Theissen, A., 2017, « *Un jour / une fois* : quand est-ce qu'on emploie l'un ? Quand est-ce qu'on emploie l'autre ? », in Hrubaru, E., Moline, E. & Velicu, A.-M. (dir.), *Nouveaux regards sur le sens et la référence*, Cluj : Echinoc, 360-376.
- Theissen, A., 2018, « *Une fois (que) + P* : un marqueur de consécuitivité processuelle », in Aleksandrova, A., Benninger, C., Theissen, A., Marsac, F. et Meyer, J.-P. (dir.), *Consécuitivité et simultanéité en linguistique, langues et parole*, Syntaxe, Sémantique, Vol. 2., Paris : L'Harmattan, 241-258.
- Vendler, Z., 1976, *Linguistics and Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- Winter, E., 1992, « The notion of Unspecific versus Specific as one Way of Analyzing the Information of a Fund-Raising letter », in Mann, W.-C. & Thompson, S.-A. (dir.), *Discourse descriptions*, Amsterdam : John Benjamins, 131-170.